

Zeitschrift: Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie =
Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia = Swiss
journal of philosophy

Herausgeber: Schweizerische Philosophische Gesellschaft

Band: 32 (1972)

Artikel: Logique et adaptation

Autor: Grize, Jean-Blaise

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-883249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Logique et adaptation

par Jean-Blaise Grize

En hommage au professeur Ferdinand Gonseth

1. *Introduction*

Le titre même de cet essai exige quelques commentaires. On pourrait y voir, en effet, comme une sorte de contradiction. La logique n'est-elle pas, par excellence, la science qui ne change pas, celle dont les normes sont immuables, celle où toute indétermination est exclue par nature et n'y a-t-il pas scandale à vouloir parler de méthodologie ouverte à son propos? Qui pourrait faire que, si une propriété est vraie de tous les éléments d'une classe, elle ne le soit pas de chacun d'eux? Qui pourrait réellement tenir pour provisoire la loi «si p alors q et si p sont vraies, q est aussi vraie»?

Il est même possible d'aller plus loin et de prétendre que les principes mêmes de toute méthodologie, et ceux donc de la méthodologie ouverte, conduisent à une alternative simple. Ou bien, ils sont l'expression d'une opinion, ou bien ils sont fondés en raison. Dans le premier cas, leur portée est d'ordre psychologique: ils éclairent la forme d'esprit de ceux qui les adoptent, mais ne disent rien de certain sur la nature de la connaissance. Dans le second cas, n'ont-ils pas eu nécessairement recours à la logique et leur valeur ne dépend-elle pas alors de celle de la logique et de son immuabilité?

De tels raisonnements ont les premières apparences pour eux. Ils semblent bien fondés, et peut-être le sont-ils, mais sur certains pré-supposés. Or, parmi eux, il y a au moins celui-ci que le sens des mots y a été tenu constant et, tout particulièrement, que le mot «logique» a partout la même signification. Mais, à relire attentivement le discours qui précède, on constate aisément que «logique» s'emploie en deux sens.

(1) En un premier sens, «logique» renvoie à un système connu et achevé, système dont les éléments et les lois n'ont aucune signification en dehors de lui. Tel est le cas de la règle qui veut que ce qui est vrai

de tous le soit de chacun. Elle n'a aucune portée à l'état isolé, de sorte que, insérée dans certains systèmes, elle peut être valide et que, insérée dans d'autres, elle peut ne l'être pas.

Qu'il existe des systèmes logiques en ce sens, et qu'ils puissent se présenter sous la forme très stricte de «systèmes formels», personne ne le niera, ni même ne mettra en doute qu'ils puissent rendre les plus grands services à la connaissance, qu'ils puissent être de la plus grande utilité. Mais, ils n'épuisent pas le sens du mot «logique».

(2) Le terme même d'utilité que je viens d'employer le fait voir. Si un objet est utile, il l'est pour quelqu'un et en vue d'une certaine fin. En ce nouveau sens alors la logique consiste en un ensemble de procédures qu'un sujet qui pense met en œuvre pour diriger telle ou telle de ses actions.

Logique-système et *logique-pensée* représentent deux acceptions fort différentes d'une même réalité, entre lesquelles s'établit sans cesse un rapport d'opposition. Un système logique, en tant qu'il résulte d'une construction dont le constructeur s'est retiré, n'est pas plus révisible que le système de Copernic – j'entends celui que, historiquement, nous devons à Copernic. En revanche la logique en tant qu'elle est actuellement assumée par quelqu'un qui s'en sert, n'est plus un système achevé: elle ne s'y réduit pas davantage que l'astronomie ne se réduit à Copernic. En ce sens, elle est une science – M. Gonthier dit même une «science naturelle»¹ – et elle jouit alors, à chaque instant du statut d'un schéma, qui est d'être sommaire, provisoire et ouvert.

Ceci toutefois est encore insuffisant. Si la logique n'était *que* sommaire, *que* provisoire, *que* susceptible d'ouverture, elle ne serait qu'une sorte de rêverie, elle se disperserait en tous sens. Pour qu'elle puisse donc être cet instrument de connaissance qu'on reconnaît justement en elle, il lui faut comme un principe stabilisateur, un principe qui puisse aussi rendre compte de son aspect systématique. Et c'est ici qu'il convient de rappeler que, pour M. Gonthier, les fins de la logique sont «celles de l'action»². Cela signifie que le procès est orienté, que son déroulement est sans cesse commandé par une volonté d'adaptation à quelque réalité, quitte à ce que, dans certains cas, cette réalité soit la logique elle-même. Non d'ailleurs qu'une telle adaptation découle d'une quelconque harmonie préétablie. La logique

¹ *Les mathématiques et la réalité*. Paris, Alcan, 1936, p. 155.

² *Ibid.*

est adaptée parce que celui qui l'utilise l'a adaptée ou, mieux encore, est en train de l'adapter. Ainsi faut-il entendre le terme «adaptation», qui figure dans le titre de ces brèves réflexions, comme désignant non un état, mais un processus, un devenir.

Ce devenir permet de préciser la nature de la relation entre la logique-système et la logique-procès. Peut-être certains ont-ils été frappés par le rôle-vedette que la géométrie tient dans la réflexion de M. Gonseth. Même quand il traite de morale, c'est encore et d'abord de géométrie qu'il parle. C'est en effet que le monde des mathématiques est construit de telle sorte qu'il jouit d'un privilège unique. Il est possible d'avoir sous les yeux cette sorte de squelette que constitue un système formel. Ce jeu de désincarnation s'est révélé extraordinairement riche d'enseignements. A la surprise d'ailleurs de ceux qui l'ont joué – et parce qu'ils sont allés jusqu'au bout de ses règles – les limites de la logique-système sont apparues en pleine clarté. Des théorèmes, dont celui de Gödel est, sinon le premier en date, tout au moins le plus souvent cité, ont fait bien plus que de tracer des frontières. Dans le même mouvement qu'ils élevaient des barrières, ils renvoyaient à la pensée qui les construisait. En se retirant par méthode de son objet, le sujet logique s'est trouvé nécessairement renvoyé à lui-même.

Il s'agit bien là d'une démarche que l'on peut qualifier de dialectique et le rapport d'opposition entre les deux logiques se trouve être ainsi un rapport dialectique. C'est exactement ici que s'est installée la longue réflexion de M. Gonseth.

Si ce qui précède peut éventuellement servir à justifier, ou tout au moins à expliquer, le titre de cet essai, encore faut-il en tirer parti. C'est ce que je voudrais faire maintenant par quelques brèves considérations, non plus sur la démonstration, mais sur l'argumentation.

2. *La logique de l'argumentation*

Notons tout d'abord que les phénomènes d'argumentation se déroulent toujours sur plusieurs plans à la fois et que, par conséquent, ils peuvent s'étudier de divers points de vue. Il est, par exemple, indéniable que des rapports affectifs s'établissent toujours entre l'orateur et son auditoire, que les places respectives que les deux parties occupent dans les divers appareils sociaux et économiques jouent un rôle. Toutefois, je voudrais me limiter ici à ce qu'on pourrait appeler

la logique de l'argumentation, c'est-à-dire aux mécanismes qui articulent entre elles les parties d'un discours argumentatif. Mais il faut, pour cela, commencer par dénoncer deux positions, toutes deux incompatibles avec les vues qui précèdent.

La première consiste à voir, dans une argumentation, une démonstration mal faite, peu rigoureuse, entachée d'implicites de toutes sortes: une démonstration qui aurait «mal tourné».

Cette façon de voir oublie simplement que la logique-procès est en continuelle adaptation à autre chose qu'elle. Il s'ensuit que ce qui est bon pour un théorème, peut fort bien ne l'être pas pour une plaidoirie ou pour un sermon. Pascal ne disait-il pas déjà que, si l'on est sûr de convaincre par la géométrie, en revanche «quoi que ce soit qu'on veuille persuader, il faut avoir égard à la personne à qui on en veut»?³

La seconde attitude consiste, en présence de la complexité du phénomène, à soutenir qu'il ne suit aucune règle et que son déroulement ne dépend que du talent et du sentiment de l'orateur.

Mais c'est postuler ainsi que les règles doivent être inscrites quelque part sous les choses, qu'on les découvre comme on découvre un oignon de tulipe en retournant une plate-bande. C'est donc oublier la fonction schématisante de toute pensée et, parce qu'on ne peut d'abord construire que des schémas grossiers, oublier qu'ils portent en eux leur propre perfectionnement.

La position que j'aimerais suggérer découle de la double critique qui précède. Elle revient essentiellement à situer l'argumentation au sein d'un dialogue, à la saisir donc dans son «déploiement discursif». (L'expression est de M. Gonsseth⁴.)

Ce n'est évidemment encore là que situer le problème. S'il doit y avoir argumentation, c'est que les deux parties ne sont pas d'accord, c'est qu'il existe des énoncés – au moins implicites – qui les opposent. Y a-t-il véritablement des mécanismes susceptibles de permettre le dépassement de telles situations?

Sans être déjà capable de décrire de tels mécanismes dans leurs détails, c'est-à-dire d'une façon adéquate à un usage pratique, il est cependant possible de répondre affirmativement à la question et ceci

³ De l'esprit géométrique et de l'art de persuader, *Œuvres complètes*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1954, p. 594.

⁴ La morale peut-elle faire l'objet d'une recherche de caractère scientifique? *Rev. universitaire de science morale*, 1969, 10-11, p. 7.

grâce, tout justement, aux propriétés d'inachèvement des schémas.

Si les deux partenaires s'affrontaient munis chacun d'un système axiomatique achevé, d'un système au sens formel sur les valeurs, les choses et les faits, alors le problème serait sans issue. Mais, et ceci jusque dans le domaine des sciences dites exactes, tel n'est jamais le cas. Dans les circonstances les meilleures, chacun ne dispose que d'un schéma: simplement il est explicite. Dans tous les autres cas, et spécialement dans les circonstances de la vie quotidienne, les schémas sont implicites et se ramènent à ceux qui sont inscrits dans les mots et dans les phrases utilisés. Les mots toutefois ne sont pas les choses, d'où il s'ensuit que toute argumentation se situe nécessairement à un certain niveau d'abstraction. Dès lors, comme l'écrit M. Gonseth, «l'adéquation des notions abstraites, aux concrets qui les réalisent, n'est que schématique... [et]... aucune de ces notions ne peut être légitimement considérée comme définitivement achevée»⁵. Cela signifie que tout discours argumentatif apparaît comme une micro-évolution à laquelle participent orateur et auditoire, apparaît comme une adaptation, locale certes, mais un peu meilleure et dont il est dès lors possible de déceler les lois.

Tout ceci demanderait à être précisé et ne s'offre guère ici que comme déclaration d'intentions, louables peut-être, fortement désincarnées certainement. Toutefois, plutôt que de poursuivre dans cette direction, il me paraît plus indiqué ici d'aborder un thème parallèle.

Il est bien connu depuis Frege que les interprétations que l'on sait donner de la logique-système sont extensionnelles. Ses propositions, tout en signifiant tel ou tel état de fait, ne désignent que le vrai ou le faux⁶. Ses prédicats ont tel et tel sens, mais ils désignent des classes d'objets, ou de couples d'objets, ou n -uples d'objets. Or les logiques usuelles ne maîtrisent réellement que les désignations, ce qui est peu «naturel». Il est peu probable en effet, sur un plan disons psychologique, qu'une relation, comme celle de mari à femme par exemple, soit appréhendée comme cette classe de paires ordonnées dont le premier terme est un homme qui a épousé en justes noces le second terme qui est une femme! Il manque donc – et cela aussi Frege l'a dit – une logique de la compréhension, au sens où compréhension et extension sont deux aspects complémentaires de tout concept. Toute-

⁵ *Les mathématiques et la réalité*, p. 359.

⁶ Ou d'autres valeurs si l'on veut, mais cela ne change rien à la situation.

fois et à condition de ne pas imaginer la logique de la compréhension comme une sorte de décalque de celle de l'extension, il se pourrait bien que la logique de M. Gonthier fournisse tout justement la base de celle sans laquelle on ne peut que déformer la «pensée naturelle» et sans laquelle on ne saurait aborder fructueusement l'étude des articulations argumentatives.

3. *La notion d'objet*

C'est très probablement par le rôle que joue l'objet dans la démarche de M. Gonthier que la chose se manifeste le plus clairement. Avouerais-je que, lorsque j'ai lu pour la première fois *Qu'est-ce que la logique?*⁷, j'ai été choqué. Faire de la logique une physique, fût-ce celle de l'objet quelconque, cela me paraissait tenir de la provocation. Peut-être n'irais-je pas aujourd'hui jusqu'à soutenir qu'il n'y a là aucune provocation, simplement, je la crois salutaire.

Souvenons-nous, en effet, que l'objet primitif de la logique est constitué par «les réalités les plus immédiates et les plus communes du monde physique»⁸ et que ses «fins sont celles de l'action»⁸. Par ailleurs, ces réalités ne sont pas *données* comme objets. Ceux-ci sont le résultat d'une conquête et, avant d'être quelconques et de ne relever alors que de l'être, du non-être et de l'identité⁹, ils sont ces objets-ci sur quoi porte le discours. Le discours lui-même a pour premier effet de réaliser un découpage dans le référent dont il traite, d'en fournir déjà un schéma. Un schéma possède ses lois internes, aussi bien est-il vrai qu'on ne peut concevoir une logique sans syntaxe. Mais c'est en même temps un schéma *de*. D'où il s'ensuit qu'il est simultanément soumis à des lois externes. Peut-on dire à des lois sémantiques? Je le croirais volontiers à la double condition de ne chercher à appréhender la sémantique ni indépendamment de la syntaxe, ni indépendamment de la pragmatique. La première condition est dictée par ceci que tout schéma est un et la seconde par ce que la raison d'être même d'un schéma est à chercher dans l'action.

S'il reste donc toujours possible de «quelconquifier» l'objet, il n'est jamais nécessaire d'aller jusqu'au point où la compréhension se

⁷ Paris, Hermann, 1937.

⁸ cf note (1)

⁹ *Qu'est-ce que la logique?*, p. 71.

dissout en extension. En d'autres termes, les relations de la logique pure, celles qui permettent les démonstrations les plus formelles, sont situées à une étape d'un chemin qui part de liaisons toutes intuitives. Il y a donc des degrés dans le quelconque. Et, sitôt qu'on renonce à détacher les abstractions du concret qui les engendre, on dispose enfin – ou, encore – d'une logique de la compréhension, d'une « doctrine des significations en devenir », pour parler comme M. Gonseth¹⁰

Je pense alors que c'est au sein d'une telle doctrine qu'il faut chercher les modèles propres à rendre compte de certains des aspects de la « pensée naturelle » et, plus précisément, de l'argumentation. En effet, l'orateur qui s'adresse à un auditoire n'argumente que très exceptionnellement sur la situation immédiate et actuelle et, si même il le faisait, son discours ne cesserait pas pour autant de créer les objets dont il veut traiter. Peut-être pourrait-il le faire à moins de frais que s'il doit les évoquer entièrement. Peu importe d'ailleurs puisque, dans tous les cas, son discours fait de phrases et de mots ne fournit d'abord que des objets assez flous pour qu'il puisse leur donner peu à peu la signification que requiert son intention argumentative. Et ce n'est pas pour rien que dans les textes qui n'ont pas à cacher les procédures utilisées – dans les manuels scolaires par exemple – les définitions jouent un rôle si considérable.

Personne n'a jamais pu assumer un jugement pour autrui. C'est à l'auditeur de procéder de mise en relation en mise en relation, quitte à ce que l'orateur lui en propose l'exemple. Et comme persuader n'est pas seulement convaincre, on peut penser que l'on touche ici à cette autre variante du rationnel – autre par rapport à celle qui est née et a triomphé dans la géométrie – cette variante à laquelle M. Gonseth s'attache depuis quelques années et qu'il appelle « anthropologique » ou « phénoménologique »¹¹.

¹⁰ *Les mathématiques et la réalité*, p. 284.

¹¹ cf. note (4).